

La biodiversité

La biodiversité désigne la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces et celle des écosystèmes.

Les écosystèmes sains fournissent un éventail varié de biens et de services écosystémiques dont les sociétés humaines dépendent dont l'alimentation, l'eau douce, l'énergie ainsi que la protection contre les catastrophes naturelles. En conséquence, la conservation de la biodiversité est fondamentale pour le développement durable, le bien-être humain et la réduction de la pauvreté. Toutefois, l'appauvrissement de la biodiversité mondiale s'intensifie. Les pressions principales contribuant à cette dégradation sont l'urbanisation et la surpopulation, l'expansion agricole et la surexploitation des ressources naturelles, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, la pollution, ainsi que les changements climatiques. Sans plus attendre, il est urgent d'agir afin d'empêcher que la biodiversité ne s'appauvrisse au point où la dégradation des écosystèmes devient irréversible.



L'UNOPS soutient les gouvernements dans leurs activités de préservation de la biodiversité du paysage TRIDOM.

Photo: COMIFAC

l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que le partage juste et équitable de l'utilisation des ressources génétiques.

L'UNOPS et la biodiversité

Pour le compte de ses partenaires, l'Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UNOPS vise à encourager la gestion des aires protégées, y compris des réserves naturelles et parcs nationaux en Afrique de l'Ouest et centrale, ainsi que les écosystèmes marins dans le monde.

L'UNOPS vise également à améliorer la préservation de la biodiversité dans des secteurs économiques tels que l'agriculture, la foresterie, la pêche et le tourisme. En Afrique de l'Ouest, l'UNOPS aide des communautés à développer des moyens de subsistance alternatifs au braconnage tels que l'éco-tourisme, et encourage la protection des espèces de bétail endémique. Au Guatemala, l'UNOPS vise à assurer la conformité du projet au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, un accord international qui sert à garantir la sécurité de la manipulation, du transport et de l'utilisation d'Organismes vivants modifiés (OVM).

Actuellement, l'UNOPS exécute des projets liés à la biodiversité d'une valeur totale de plus de 50 millions de dollars. L'UNOPS soutient également des projets de préservation de la biodiversité à travers le Programme pour les Eaux internationales et le Programme de Microfinancements du FEM.



Éléphants dans la forêt tropicale partagée entre le Cameroun, le Gabon et le Congo, dont la biodiversité est protégée dans le cadre du projet Tri-national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) du PNUD-FEM. **Photo:** COMIFAC/Robbert Bekker

En mai 2011, le Secrétaire général, Ban Ki-Moon, a proclamé la période 2011-2020 comme « la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité » dans le but de promouvoir la mise en œuvre du Plan Stratégique de la Convention sur la diversité biologique. Cette convention encourage la préservation et

Étude de cas: Constitution d'un partenariat pour la préservation de la forêt tropicale en Afrique centrale

Le bassin du Congo contient la deuxième plus grande forêt tropicale au monde, après l'Amazonie. Cette forêt s'étend sur six pays africains et possède une biodiversité extrêmement riche fournissant abri, nourriture et autres produits à près de 20 millions de personnes, y compris la population autochtone Baka. Le Bassin du Congo est également une zone essentielle à la protection de l'environnement car la forêt absorbe et stocke le dioxyde de carbone atmosphérique et contribue ainsi à atténuer les changements climatiques. Néanmoins, la biodiversité de la région est menacée par l'exploitation illégale du bois, l'exploitation minière, le braconnage et la chasse commerciale à grande échelle.



La biodiversité de la forêt tropicale est préservée dans le cadre du projet TRIDOM. *Photo:* COMIFAC/Robbert Bekker

L'UNOPS participe aux efforts de préservation du Bassin de Congo en soutenant les gouvernements camerounais, gabonais et congolais dans leurs activités de préservation de la biodiversité du paysage du Tri-national Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM). Ce paysage s'étend sur près de 150 000 mètres carrés - environ sept pour cent de l'ensemble du bassin du Congo. Ce projet soutient les communautés locales en leur permettant de participer activement à la gestion durable des ressources naturelles. Il vise également à réduire la pauvreté en menant des activités d'écodéveloppement génératrices de revenus, dont l'écotourisme, l'exploitation commerciale

d'un étang de pêche de petite envergure et l'agroforesterie. Ce projet, d'une durée de sept ans, est financé par le FEM, exécuté par le PNUD et géré par l'UNOPS.

Notre valeur ajoutée

Nos partenaires sollicitent notre soutien afin de compléter leurs propres capacités, de réduire les délais, les risques et les coûts, ou d'améliorer la qualité.

La taille de notre organisation, sa portée et son expérience permettent à nos partenaires de bénéficier d'économies d'échelle et d'une expertise spécialisée. En 2010, l'UNOPS a exécuté pour 1,27 milliard de projets.

L'UNOPS est une organisation sans but lucratif et entièrement autofinancée, ce qui l'amène à faire preuve d'efficacité et de discipline sur le plan financier.

Nos services de gestion favorisant la transparence et la responsabilité répondent aux normes internationales les plus exigeantes. D'ailleurs, l'UNOPS a fait l'objet d'une opinion d'audit externe sans réserves pour l'exercice biennal 2008-2009.

Nous sommes flexibles et en mesure de nous adapter aux besoins de nos partenaires de manière à exécuter les opérations avec rapidité, efficacité et professionnalisme. Nous sommes axés sur les résultats.

L'UNOPS assure une présence physique sur le terrain et favorise l'appropriation au niveau national et local ainsi que la participation des gouvernements et des collectivités locales